

SANTÉ MENTALE : LA MUTUALITÉ FRANÇAISE SE MOBILISE

La santé mentale est le “trou noir” des politiques de santé publique, selon l’expression d’Angèle Malâtre-Lansac (Directrice déléguée à la santé de l’Institut Montaigne), qui a piloté le rapport de l’Institut Montaigne Santé mentale : faire face à la crise (décembre 2020). Pourtant, chaque année, les troubles psychiques touchent 1 personne sur 5 dans le monde (source : International Journal of Epidemiology, 2013). Selon l’OMS, la santé mentale est même la 1^{ère} cause de handicap dans le monde.



En France, la santé mentale est désormais le premier poste de dépenses d’Assurance maladie, atteignant 20,6 Md€ en 2018 pour le régime général, soit 14,5 % de l’ensemble des dépenses, devant les cancers (11,5 % des dépenses totales). Les pathologies liées à la santé mentale se classent désormais au 2^e rang, après les maladies cardio-vasculaires, avec

plus de 7 millions de personnes souffrant d’une pathologie psychiatrique ou suivant un traitement chronique par psychotrope (source : CNAMTS). Les maladies mentales les plus courantes sont notamment les troubles d’anxiété, la dépression, les troubles bipolaires, la schizophrénie, les troubles alimentaires, les troubles de la personnalité, l’alcoolisme et la toxicomanie, ainsi

que les pensées ou comportements suicidaires.

LA CRISE SANITAIRE ACCROÎT LES TROUBLES PSYCHIQUES ET RÉVÈLE LES CARENCES DES SOINS

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, les troubles psychiques sont en croissance en France. Entre fin septembre et début novembre



© Pixabay

2020, la prévalence des troubles dépressifs a doublé, touchant tout particulièrement les jeunes et les plus précaires, selon l'enquête CoviPrev réalisée par Santé Publique France et l'institut de sondages BVA. Par ailleurs, 20 % des Français auraient envisagé de se suicider depuis le début de la crise sanitaire selon l'enquête "Suicide : l'autre vague à venir ?" de la Fondation Jean Jaurès. Ces maladies touchent principalement des personnes jeunes : 75 % des affections psychiatriques débutent avant 25 ans, la moitié avant 15 ans (Sources: IRDES, Atlas de la santé mentale en France, dir. Magali Coldefy et Coralie Gandré). Et les personnes atteintes de maladies psychiatriques sévères ont une espérance de vie réduite de 13 à 16 ans. La crise sanitaire a révélé de manière aiguë les carences en santé mentale en France. L'offre de soins reste, en effet, le parent pauvre du système de santé avec un constat partagé autour de l'insuffisance des réponses, du manque de coopération entre les

acteurs, mais aussi de fortes disparités territoriales.

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE SE MOBILISE

C'est pourquoi, en 2021, la Mutualité Française a décidé de mettre l'accent sur ce sujet "parent pauvre des politiques de santé publique", dans la perspective des Assises de la psychiatrie et de la santé mentale annoncées par Emmanuel Macron avant l'été. Le président de la Mutualité Française, Thierry Beaudet, souligne qu'en matière de santé mentale : "Notre regard doit changer. Le déploiement d'une poli-

tique de santé publique ambitieuse qui informe et préviene nous y aidera. En France, la prévention, y compris en matière de santé mentale, est un axe insuffisamment emprunté. Les troubles psychiques ne sont ni inévitables ni incurables !". La Mutualité Française a donc décidé de faire de ce sujet l'un de ces chantiers de l'année. L'enjeu est à la fois sanitaire, social et économique. Les travaux de la FNMF visent une réflexion prospective sur les évolutions à mener pour répondre aux besoins de prévention et aux dysfonctionnements du secteur. ■

■ LE CALENDRIER :

- ▶ En janvier, *Mutations*, le magazine trimestriel de débats et de prospective de la Mutualité Française a dressé un état des lieux et constaté la fragilité du système de soins en santé mentale en France.
- ▶ Au premier semestre 2021, le "LAB - Place de la santé" de la Mutualité Française est mobilisé sous forme de workshops internes pour mieux cerner les enjeux du sujet et alimenter le débat public dans une démarche transparente, sur des sujets stratégiques.
- ▶ Des professionnels de santé, des responsables d'établissements mutualistes et des experts sont conviés au côté des think tanks partenaires de la FNMF (Terra Nova, la Fondation Jean-Jaurès et la Fondation pour l'innovation politique), ainsi que l'Institut Montaigne qui a travaillé sur le sujet.
- ▶ Les séances traiteront de l'offre de soins, de la prise en charge des personnes âgées, de la santé mentale des enfants, des adolescents et des jeunes adultes et s'achèveront sur la question du financement et des restes à charge.
- ▶ Mi-juin, la FNMF consacrera son Observatoire Place de la santé 2021 à la santé mentale. Dans une première partie, il présentera des analyses chiffrées et des initiatives d'établissements mutualistes. Une seconde partie de l'Observatoire sera consacrée aux résultats d'une enquête Harris Interactive.
- ▶ Fin octobre - début novembre, la Fédération coorganisera une Matinée annuelle du Collège des économistes de la santé consacrée à la santé mentale.
- ▶ Au dernier trimestre, une rencontre dédiée aux gestionnaires du Livre III permettra de faire connaître des innovations externes et des initiatives mutualistes pour mieux accompagner les personnes souffrant de troubles psychiques notamment à travers une réponse en termes de logement.